



# Rapport d'activité 2010

**Assemblée Générale du 16 Avril 2011**

Association de Défense des Familles et de l'Individu victimes de dérives sectaires dans les départements des Deux Savoie- Isère  
Membre de l'UNADFI, reconnue d'utilité publique

---

Maison des Associations - 67 Rue St François de Sales - 73000 CHAMBERY  
Tél : 04.79.33.96.014. - Fax : 04.79.33.96.15. - email : [adfi2si@wanadoo.fr](mailto:adfi2si@wanadoo.fr)

Le rapport d'activité présente la vie de l'association durant l'année 2010 et nos orientations pour l'année 2011.

Cette nouvelle année portera sur la consolidation du travail mis en place en 2010.

Au cours de l'année 2010, l'association a eu l'honneur d'accueillir Monsieur ROULET, ancien Président de la MIVILUDES en tant que membre de l'association et administrateur.

Monsieur le Président remercie l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la vie et à l'évolution de notre association en 2010 et au recentrage de nos activités.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2010

## 1. Activité de l'association :

a. Etude des cas traités

b. Les Permanences

c. Rendez-vous extérieurs et réunions de travail

## 2. Fonctionnement de notre association et orientations

## 3. Rapport financier

# ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

## Etude des cas traités :

Cette année notre association a traité 89 nouveaux cas liés aux mouvements suivants :

- Bouddhisme	1
- Catholicisme	1
- Néo Chamanisme	5
- Esotérisme	1
- New Age	68
- Santé, bien être	3
- Témoins de Jéhovah	8
- Ventes multi-niveaux	2

Deux actions au pénal sont en cours d'enquête préliminaire :

1 Haute-Savoie  
1 Savoie

Nombre de personnes reçues :  
Famille, proches : 180

Nombre d'aides apportées :  
Famille, proches : 100

Nombre de mails reçus :

Janvier	165
Février	97
Mars	41
Avril	91
Mai	92
Juin	80
Juillet	88
Août	29
Septembre	112
Octobre	138
Novembre	114
Décembre	<u>109</u>
Total	: 1 156

Nombre de mails envoyés :

111
77
58
89
71
65
91
29
112
146
82
<u>84</u>
Total : 1 015

Nombre de courriers reçus :

Janvier	60
Février	54
Mars	42
Avril	36
Mai	31
Juin	29
Juillet	24
Août	9
Septembre	23
Octobre	21
Novembre	18
Décembre	<u>33</u>
Total	: 480

Nombre de courriers envoyés :

24
11
45
45
14
44
11
0
8
12
8
<u>10</u>
Total : 232

Nombre d'appels reçus :

Janvier	62
Février	64
Mars	43
Avril	54
Mai	69
Juin	57
Juillet	56
Août	19
Septembre	74
Octobre	62
Novembre	49
Décembre	<u>37</u>
Total	: 646

## Les Permanences

Nos permanences ont été les suivantes :

### CHAMBERY :

Maison des Associations (salle F114/116)  
67 rue St François de Sales  
73000 CHAMBERY

Les jeudis de 14 h à 18 heures.

### ANNECY :

La manufacture Bureau Drevet quai des Clarisses

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du mois de 17 h à 19 heures.

### GRENOBLE :

Maison des Associations 6 rue Berthe de Boissieux

Les 4<sup>èmes</sup> samedis du mois sauf vacances scolaires de 10 h à 12 heures.

Faute de personnes disponibles, certaines permanences de Grenoble et d'Annecy n'ont malheureusement pas pu être honorées.





et dérives sectaires

# Conférence Débat

## GRENOBLE

vendredi 26 novembre 2010

Maison des Associations  
rue Berthe de Boissieux  
de 20h00 à 22h30  
entrée libre

### Intervenants :

Mme le Docteur Chantal DUMONT, *conseillère santé à la MIVILUDES\**  
Jean-Michel ROULET, *président de la MIVILUDES\* 2005-2008*  
Docteur Pierre-François GOY, *vice président Adfi2SI*  
Isabelle Ferrari, *membre de l'Adfi2SI*

*\*MIVILUDES : Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires*



**FONCTIONNEMENT DE NOTRE  
ASSOCIATION ET ORIENTATIONS**

## Fonctionnement de notre association et orientations

Nous avons fonctionné différemment des autres années, après les licenciements du dernier trimestre 2009.

### Situation des salariés

En 2011, nous avons pensé reprendre un ou deux salariés sur une base flexible, pour assurer notre activité. Le licenciement n'était pas un arrêt.

L'adaptation de la charge des salaires aux financements devait se faire par un statut de salarié à temps partiel ou un statut de salarié intermittent, et en améliorant l'efficacité du travail des bénévoles.

Se réorienter ainsi n'a pas pu se faire si rapidement.

Pour des raisons de confidentialité ou de sécurité, nous ne pouvons accepter une personne inconnue, salariée comme bénévole, qui serait ou se dirait disponible.

La salariée Secrétaire Documentaliste qui était présente en 2009 n'a pu reprendre de travail à l'association, même pour un travail limité.

La salariée Informateur Social n'a pu être disponible qu'au quatrième trimestre 2010 sur une base plus faible que ce que nous avons prévu, et nous avons convenu avec elle d'un statut de salarié intermittent.

### Activités courantes de l'association et moyens mis en œuvre

Du fait d'une présence moindre, le nombre de visites au bureau de Chambéry a diminué, et certaines permanences annoncées n'ont pu être servies.

Le nombre d'appels a augmenté, et cela est lié sans doute à la diminution des visites.

Une affaire très importante en Savoie a occupé et occupe toujours une bonne part de l'activité.

Les demandes des Collectivités et Administrations en informations et formations sont restées sensiblement les mêmes.

La charge de travail des ex salariés a été assumée pour partie par les administrateurs et des bénévoles.

Le travail administratif qui n'a pu être fait en 2010 est rattrapé depuis 2011 avec des prestations de secrétariat extérieures.

### Actions spécifiques entreprises

Nous avons poursuivi le recentrage de notre action pour améliorer l'efficacité de nos interventions auprès des différents publics, et plus spécialement notre action de défense et assistance des personnes touchées, avec les moyens en personnes et matériels disponibles.

● La contradiction que nous rencontrons depuis longtemps entre le nombre de personnes qui nous sollicitent, qui se maintient, et la difficulté pour nous d'obtenir une adhésion ou un investissement personnel de ces personnes, perdure.

Les personnes et familles, victimes directes ou indirectes de dérive sectaire, qui nous sollicitent pour une affaire n'adhèrent pas spontanément, et nous ne les forçons pas pour ne pas créer de difficultés supplémentaires dans une situation humaine lourde.

Par ailleurs, des personnes nous interrogent occasionnellement sans pour autant être victimes, des élèves et étudiants cherchent auprès de nous une information, et nous répondons à ces différentes demandes.

Dans ces cas, la question de l'adhésion ne peut pas être mise en avant, mais l'activité engendrée est bien réelle.

On peut dire que nos adhérents sont en majorité des personnes pour lesquelles nous sommes intervenus, et qui une fois l'affaire passée, aident l'association par leur adhésion et leur soutien.

Ils ne sont pas eux-mêmes les bénéficiaires directs de notre activité actuelle de défense et assistance.

Le Conseil d'administration a initié une action de fond pour tenter de résoudre cette contradiction, et étendre notre base d'adhérents.

Nous renouvelons la présentation de notre association aux personnes qui nous sollicitent, afin de susciter davantage d'engagement.

La décision a été prise de créer un site internet, comme l'ont fait les ADFI de Bordeaux et Clermont Ferrand. Nous espérons ainsi connaître notre audience au-delà des personnes qui nous sollicitent et toucher de nouvelles personnes qui seraient intéressées par ces problèmes de société. Nous espérons aussi faire mieux connaître dans le public les problèmes de dérive sectaire, et notre action en Rhône Alpes.

Une première réflexion sur la faisabilité a été entreprise, et la réalisation se fera en 2011.

● Nous cherchons à obtenir des personnes qui nous sollicitent, et des organismes publics, une appréciation de notre action afin de mieux répondre aux attentes.

De la part des personnes qui nous sollicitent, la présence moindre au bureau a été ressentie, puisqu'il a été plus difficile de nous joindre. Certains appels n'ont pu être servis, mais une fois le contact établi, nous répondons aux demandes.

De la part des établissements scolaires, nous avons obtenu d'un lycée un compte rendu d'intervention.

Un compte rendu d'un autre lycée, que nous avons demandé, nous est annoncé.

### **Orientations**

L'effort entrepris pour mieux répondre aux demandes sera poursuivi en 2011.

Le secrétariat sera assuré avec des prestations de secrétariat extérieures, et ceci nous permettra de dégager pour les bénévoles davantage de temps utile à l'activité principale de défense assistance, et d'information.

Nous renouvellerons notre installation téléphonique afin de pouvoir répondre aux appels même en l'absence de bénévoles au bureau de Chambéry.

Le site internet sera mis en place, et nous en attendons un dialogue facilité avec toutes les personnes intéressées à notre action.

Une partie de ce qui était prévu en 2010, mais qui n'a pas pu être réalisé ou terminé en 2010, faute de personnes disponibles, sera réalisée en 2011.

# RAPPORT FINANCIER

# Rapport financier 2010

## Comptes 2010

Cette année 2010 connaît un bénéfice de 21.351,58 euros.

Ce résultat, non prévu au budget 2010 qui était prévu en équilibre, vient essentiellement de deux postes.

- La charge de personnel prévue au budget 2010 pour 27.000 € s'est montée à 2000 € d'où un excédent de 25.000 €.

La raison est indiquée au rapport moral : nous n'avons pu trouver en 2010 les personnes salariées disponibles.

- Les recettes prévues au budget 2010 pour 40.200 € se sont montées à 37.200 €, d'où une diminution de 3000 €.

L'excédent de trésorerie qui en est résulté sera utilisé en 2011 conformément à l'objet de l'association.

La provision de 4.000 € couvre les charges afférentes à des interventions préparées en 2010 mais qui se concrétiseront en 2011.

Les produits courants reçus des adhérents (cotisations, abonnements, dons courants) ont diminué.

Les autres charges n'appellent pas de remarques particulières.

## Budget 2011

Le budget courant de l'année 2011 est présenté à partir des hypothèses suivantes :

Nous prévoyons toujours d'ajuster les charges aux subventions.

Ceci se fera pour le poste le plus important qui est la rémunération du travail avec un poste de salaire intermittent, ou à durée déterminée, et des prestations de secrétariat extérieures, d'où les charges de Personnel pour 18.000 € et Rémunérations d'intermédiaires pour 17.000 €.

Cependant la répartition ne peut être qu'indicative.

L'excédent de trésorerie non dépensé en 2010 le sera en 2011, d'où le poste Autofinancement pour 12000 €.

Nous prévoyons des dépenses de renouvellement du matériel téléphonique et de création d'un site internet, non notées au budget courant.

Bilan au 31 décembre 2010

Actif

	BRUT	AMORTISS.	NET	NET
	Au 31/12/10	Au 31/12/10	Au 31/12/10	Au 31/12/09
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Matériel & mobilier de bureau	12774,78	8612,40	4162,38	410,54
<b>CREANCES</b>				
Débiteurs divers				950,00
<b>DISPONIBILITES</b>				
Banque	20582,26		20582,26	4942,11
Placements	2253,84		2253,84	1342,62
Caisse	73,85		73,85	112,35
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>35684,73</b>	<b>8612,40</b>	<b>27072,33</b>	<b>7757,62</b>

Passif

	BRUT	AMORTISS.	NET	NET
	Au 31/12/10	Au 31/12/10	Au 31/12/10	Au 31/12/09
<b>FONDS PROPRES</b>				
Report à nouveau	-6116,78		-6116,78	-2074,00
Résultat de l'exercice antérieur				
Résultat de l'exercice	21351,58		21351,58	-4042,78
<b>SUBVENTIONS</b>				
Subventions d'équilibre	3048,98		3048,98	3048,98
<b>PROVISIONS</b>				
Provision pour risques et charges	4000,00		4000,00	400,00
<b>DETTES</b>				
Fournisseurs	523,95		523,95	1456,90
Personnel rémunérations dues				4470,04
Organismes sociaux	1355,80		1355,80	4048,48
Créditeurs divers	878,80		878,80	450,00
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
Produits constatés d'avance	2030,00		2030,00	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>27072,33</b>	<b>0,00</b>	<b>27072,33</b>	<b>7757,62</b>

Compte de résultat au 31 décembre 2010

Charges

	Au 31/12/10	Au 31/12/09
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Services Extérieurs	2184,35	2739,91
Déplacements	1794,52	2122,08
Frais de réception.	701,10	432,44
Autres Services Extérieurs	2965,66	5308,55
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>7645,63</b>	<b>10602,98</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>20,00</b>	<b>408,00</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Salaires	1504,52	32231,98
Indemnité de licenciement	0,00	6316,21
Charges Sociales	499,08	11050,95
<b>Total charges de personnel</b>	<b>2003,60</b>	<b>49599,14</b>
<b>RETROCESSIONS U.N.A.D.F.I.</b>	<b>1285,00</b>	<b>350,00</b>
<b>DOTATION AUX AMORTISS. ET PROVISIONS</b>		
Dotation aux amortissements	388,09	283,08
Dotation aux provisions	4000,00	400,00
<b>Total Dotations Amortiss. Provisions</b>	<b>4388,09</b>	<b>683,08</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>55,17</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles	457,20	1850,02
Charges sur exercice antérieur	0,00	0,00
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>457,20</b>	<b>1850,02</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15854,69</b>	<b>63493,22</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>21351,58</b>	<b>-4042,78</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>37206,27</b>	<b>59450,44</b>